



a chronique **Ovine**

Semaine 1 du 6 janvier 2023

Faire pâturer les céréales en hiver



Autrefois pratiqué, le pâturage des céréales par les brebis en hiver est possible.

Avec une biomasse à l'entrée variant de 100 à 800 kg de matière sèche par hectare, la part consommée par les animaux reste faible : 370 kg de matière sèche en moyenne.

Pour un lot de 100 brebis à faibles besoins alimentaires (tarées ou en milieu de gestation), cela signifie une durée de pâturage d'un à trois jours par hectare. Des conditions restent cependant à respecter

pour garantir le rendement en grains de la culture. Les résultats de 27 essais¹ réalisés de 2019 à 2022 les ont déterminées.

Des rendements maintenus au stade tallage

La première condition est de respecter le stade végétatif de la plante à l'entrée des brebis. En effet, à partir du stade "montaison", le rendement est fortement pénalisé. En revanche, ils sont maintenus au stade "tallage". Ces résultats sont confirmés par le comptage des épis à la floraison : 378 épis pour les parcelles pâturées ou non. Une grande variabilité des effets du pâturage a toutefois été mesurée. Ainsi, s'il a majoré le rendement dans 62 % d'entre eux, il l'a réduit dans 38 %. Le rôle de la portance reste à préciser, mais la plus forte baisse de rendement générée par le pâturage a été mesurée sur un sol non portant (-25 qx/ha en zone de plaine). Il est donc préconisé de ne pas faire pâturer dans ces conditions. Enfin, une réduction de 50 % de la surface des nécroses sur la deuxième feuille à la floraison a été mesurée.

Pour en savoir plus : Un film d'animation « *le pâturage hivernal des céréales par les brebis* » sur ciirpo.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

¹Résultats obtenus dans le cadre de la synthèse de trois projets : PATURALE financé par la région Centre-Val de Loire, POSCIF financé par l'ADEME et BREBIS_LINK financé par le CASDAR.

Photo semaine 1-23 : le pâturage par les brebis diminue les maladies sur les feuilles de 50%
CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)